

Résultats semestriels 2019 : Matérialisation des avancements de DEINOVE

- Lancement de l'essai de Phase II testant DNV3837 en traitement de première ligne des infections gastrointestinales sévères à *Clostridioides difficile*
- Communication par le Département Américain de la Défense de résultats positifs obtenus *in vitro* sur l'évaluation de DNV3681 contre le bacille du charbon (Anthrax)
- Publication de données démontrant l'efficacité des deux premiers actifs cosmétiques commercialisés, le Phytoène (commercialisé par Solvay et Univar) et Hebelys® (commercialisé par Greentech)
- Accord de collaboration avec Dow pour le développement d'un nouvel actif cosmétique à partir d'un extrait bactérien de DEINOVE
- Encaissement des premiers revenus issus des accords collaboratifs dans les ingrédients cosmétiques, reçus de trois sociétés éminentes dans le domaine
- Sécurisation des ressources financières par la mise en place d'un financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions nouvelles (OCA) pour un montant nominal maximal de 15 m€
- Perte nette semestrielle du groupe : -5,4 m€ vs -3,7 m€ au 1^{er} semestre 2018
- Trésorerie du groupe :
 - +1,9 m€ au 30 juin 2019 vs +3,9 m€ au 31 décembre 2018 ;
 - +3,9 m€ au 31 août 2019¹, suite à la souscription en juillet 2019 de la 1^{ère} Tranche d'OCA par ESGO Fund, pour 2,1 m€, et au préfinancement partiel du CIR 2018 en août 2019, pour 1,7 m€.

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), société de biotechnologie française qui s'appuie sur une démarche d'innovation radicale pour développer des antibiotiques innovants et des ingrédients actifs biosourcés pour la cosmétique et la nutrition, **annonce que son Conseil d'administration a procédé à l'arrêté des comptes pour le 1^{er} semestre 2019.**

« Depuis le début de l'année, nous avons consacré des ressources à la préparation de l'essai clinique de Phase II de DNV3837. L'inclusion prochaine du premier patient marquera une avancée déterminante. En parallèle, nous progressons dans la constitution d'un vrai portefeuille d'ingrédients cosmétiques, et nous sommes très heureux de la nouvelle collaboration avec Dow. La ligne de financement en OCA avec ESGO Fund vient par ailleurs assurer la poursuite des programmes. » **déclare Emmanuel PETIOT, Directeur Général de DEINOVE.**

¹ Comptes non audités

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SYNTHÉTIQUES

Pour rappel, les comptes annuels consolidés 2018 du groupe étaient composés de :

- la société DEINOVE SA, dans les comptes de laquelle étaient inclus les flux financiers de la société BIOVERTIS à compter du 01/07/18, et ceux de la société DEINOBIOTICS à compter du 02/11/18 ;
- la filiale BIOVERTIS, en intégration globale à 100% du 23/05/18 au 30/06/18 ;
- la filiale DEINOBIOTICS, en intégration globale à 100% jusqu'au 01/11/18 ;
- la filiale MORPHOCHEM, en intégration globale à 100% à partir du 23/05/18.

La société DEINOBIOTICS ayant fait l'objet d'une TUP (Transmission Universelle du Patrimoine) à DEINOVE avec date d'effet au 02/11/18, et la société BIOVERTIS ayant fait l'objet d'une fusion transfrontalière avec DEINOVE, avec effet rétroactif au 30/06/18, les comptes semestriels consolidés 2019 du groupe DEINOVE sont en conséquence uniquement composés de la société (consolidante) DEINOVE SA et de son unique filiale MORPHOCHEM GmbH.

Les comptes consolidés au 30 juin 2019 du groupe DEINOVE ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes du groupe, le cabinet PwC (PricewaterhouseCoopers).

COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période de 6 mois se terminant le 30 juin	
	2019	2018
Produits d'exploitation	405	715
Dont subventions d'exploitation	397	679
Charges d'exploitation	6 587	5 070
Dont frais de Recherche & Développement	5 412	3 682
Dont frais administratifs et généraux	1 175	1 388
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-6 181	-4 355
RÉSULTAT FINANCIER	-14	6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-49	157
Impôts sur les bénéfices et impôts différés	-1 140	-661
Amortissement des écarts d'acquisition	256	204
Résultat des sociétés mises en équivalence (MEQ)	-	-
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	-5 359	- 3 735

MONTPELLIER
26 SEPTEMBRE 2019
18H30 CEST



(en milliers d'euros)	au 30/06/19	au 31/12/18
CAT (Comptes à terme)	–	1 301
Prov. pour dépréciation des Valeurs Mobilières de Placement	–	–
Disponibilités	1 928	2 601
ICNE & Concours bancaires courants	–	–
TRÉSORERIE & ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 928	3 902

AVANCÉES OPÉRATIONNELLES DU SEMESTRE ET POST-CLÔTURE

PROGRAMMES ANTI-INFECTIEUX DE NOUVELLE GÉNÉRATION

DNV3837 : Préparation de l'essai clinique de Phase II dans les infections à Clostridioides difficile (ICD)²

DEINOVE a poursuivi la préparation de l'essai de Phase II pour son candidat-antibiotique le plus avancé, DNV3837. Le design de l'essai, initialement approuvé par la FDA avant l'acquisition du composé par DEINOVE, a été optimisé. La population de patients cible a été élargie et couvre désormais les ICD modérées à sévères, pour une meilleure progressivité de l'évaluation du traitement. Cet essai multicentrique vise à évaluer l'efficacité de DNV3837 dans un contexte pathologique (à travers le suivi des symptômes, l'analyse des selles, etc.), ainsi qu'à consolider les données d'innocuité et de pharmacocinétique du candidat antibiotique.

Les centres d'investigation ont été sélectionnés. L'inclusion du premier patient est attendue dans les prochaines semaines.

DEINOVE a retenu la société américaine Medpace comme CRO³ pour le suivi de l'essai. Medpace est un acteur reconnu à l'international qui a notamment une grande expérience dans les maladies infectieuses et plus particulièrement les infections gastro-intestinales comme les ICD. Sa mission comprend un support au design et au montage de l'essai clinique (revue du protocole, sollicitation des centres d'investigation, etc.), la collecte et l'analyse des données, et les interactions avec la FDA.

Le programme DNV3837 a fait l'objet d'une communication scientifique lors du 29^{ème} congrès annuel de l'European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases (ECCMID), qui s'est tenu à Amsterdam, Pays-Bas, du 13 au 16 avril 2019⁴. Il s'agit de l'un des principaux congrès mondiaux sur la microbiologie clinique et les maladies infectieuses.

² Communiqués des 31 janvier et 16 mai 2019

³ Une CRO (*Contract Research Organization*) est un prestataire de services dédié à la recherche biomédicale pour l'industrie pharmaceutique ou biotechnologique ainsi que pour les organismes de recherche.

⁴ Communiqué du 12 avril 2019

MONTPELLIER
26 SEPTEMBRE 2019
18H30 CEST



DNV3681/DNV3837⁵ : le Département américain de la défense évalue le composé contre des agents pathogènes bioterroristes⁶

L'USAMRIID⁷ (Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses de l'armée américaine) a évalué le DNV3681 contre le bacille du charbon (*Bacillus anthracis*) et le Bacille de Francis (*Francisella tularensis*), des bactéries classées dans la catégorie « haute priorité » des menaces bioterroristes.

Le standard de traitement contre les bactéries *Bacillus anthracis* et *Francisella tularensis* est actuellement la Ciprofloxacine. Plusieurs espèces de bactéries pathogènes ont déjà développé des résistances à cette molécule et le long traitement nécessaire après une exposition au bacille du charbon induit très souvent un déséquilibre majeur du microbiote intestinal qui peut engendrer des infections à *Clostridioides difficile*. Il y a donc urgence, face à cette menace, à disposer d'alternatives efficaces et sûres.

Le fait que le DNV3681 soit précisément très actif contre *Bacillus anthracis* et *Clostridioides difficile* en fait un très bon candidat pour remplir ce rôle. Le DNV3681 a en effet démontré une efficacité *in vitro* supérieure à celle de la Ciprofloxacine, produit de référence en cas d'exposition au bacille du charbon, bactérie responsable de l'anthrax. Ces données ont été présentées au congrès de l'American Society of Microbiology, l'ASM Microbe 2019, par le Commandant Steven Zumbrun, Docteur en Microbiologie au sein de l'USAMRIID. Sur la base de ces résultats, l'USAMRIID envisage une évaluation *in vivo* de DNV3681.

Validation de la 1ère étape clé du programme AGIR donnant lieu à un paiement de 1,5 m€ par Bpifrance⁸

DEINOVE a franchi avec succès la 1^{ère} étape-clé du programme AGIR (Antibiotiques contre les Germes Infectieux Résistants) visant à mettre en place une plateforme robotisée d'extraction et de criblage des activités antibiotiques, afin de démultiplier le potentiel de découverte de nouvelles structures. La plateforme étant désormais pleinement opérationnelle, Bpifrance a versé 1,5 m€ à DEINOVE. Des extraits d'intérêt sont à l'étude pour vérifier le caractère innovant des structures détectées.

Accord avec l'Institut Pasteur pour explorer le potentiel de nouvelles souches ciblées⁹

DEINOVE a signé un accord avec l'Institut Pasteur, l'un des acteurs mondiaux les plus reconnus dans la recherche sur les maladies infectieuses. L'Institut Pasteur met à disposition une sélection ciblée de souches issues de leur collection bactérienne. Dans le cadre de son programme, DEINOVE évalue le potentiel antimicrobien des souches sur sa plateforme technologique.

⁵ Pour rappel, DNV3681 est la molécule active du composé antibiotique DNV3837

⁶ Communiqués du 20 mai et du 24 juin 2019

⁷ L'USAMRIID est la principale organisation de l'armée américaine en charge de la recherche défensive contre la guerre biologique.

⁸ Communiqué du 21 mars 2019

⁹ Communiqué du 9 avril 2019

MONTPELLIER
26 SEPTEMBRE 2019
18H30 CEST



Post-clôture : Intégration de la technologie CRISPR-cas9 pour l'édition de génome de bactéries productrices de molécules antibiotiques innovantes¹⁰

DEINOVE a renforcé son expertise dans l'ingénierie génétique de microorganismes rares et variés avec l'intégration de la technologie CRISPR-Cas9 dans la plateforme de découverte et d'optimisation de structures antibiotiques innovantes. Cette technologie de pointe ouvre des voies prometteuses dans l'identification, la caractérisation et l'optimisation de nouveaux clusters de gènes producteurs d'activités antibiotiques. Elle vient compléter la plateforme dédiée à l'identification de structures antibiotiques inédites produites par des bactéries rares, développée dans le cadre du programme AGIR.

PROGRAMMES INGREDIENTS ACTIFS D'ORIGINE NATURELLE

Le mécanisme d'action du Phytoène à visée dermocosmétique présenté lors du NYSCC Suppliers' day¹¹

DEINOVE a développé un procédé de bioproduction unique qui permet d'obtenir le premier Phytoène 100% pur. Ce caroténoïde incolore a démontré des vertus anti-âge.

Solvay distribue cet actif en Amérique du Nord et en Asie à titre exclusif sous la marque ReGenoPhyt®. A l'occasion du 40^{ème} congrès annuel de la New York Society of Cosmetic Chemists (NYSCC), le partenaire commercial de DEINOVE a communiqué sur le mécanisme innovant de régénération cellulaire du Phytoène. Des études approfondies ont démontré que le Phytoène agissait sur la laminine, l'un des principaux composants de la lame basale, la couche de jonction entre le derme et l'épiderme. Il agit au niveau cellulaire, en complément du collagène, pour favoriser la régénération cellulaire et donc l'action anti-âge.

Ces données scientifiques tangibles renforcent l'argumentaire de vente du Phytoène et lui permettent de se différencier de manière compétitive par rapport aux solutions concurrentes existantes aujourd'hui. Plusieurs dizaines de clients ont été échantillonnés au niveau mondial pour réaliser des tests de confirmation et les premières ventes devraient démarrer à la fin de l'année 2019.

Accord de collaboration avec Dow pour le développement d'un nouvel actif cosmétique¹²

DEINOVE a engagé un partenariat avec Dow en vue de développer un nouvel actif cosmétique exclusif 100% naturel, issu de sa collection d'extraits bactériens. Dow a sélectionné l'un des extraits d'intérêt sur la base de résultats *in vitro* prometteurs. DEINOVE va concevoir et optimiser un procédé de production dédié, puis assurera la transposition industrielle et la fabrication de l'actif développé. Dow aura la responsabilité de qualifier plus avant l'actif cosmétique, l'intégrera à son portefeuille de produits et aura l'exclusivité commerciale au niveau mondial. L'accord prévoit une commercialisation début 2021.

¹⁰ Communiqué du 23 septembre 2019

¹¹ Communiqué du 13 mai 2019

¹² Communiqué du 5 juin 2019

MONTPELLIER
26 SEPTEMBRE 2019
18H30 CEST



Programme COLOR2B : avancement confirmé et perspectives¹³

Le projet COLOR2B, mené en collaboration avec le groupe Avril, porte sur le développement d'un procédé de production d'ingrédients naturels pour l'alimentation animale. La souche retenue pour la production de ce nouvel ingrédient biosourcé a été évaluée lors d'une phase de tests visant à valider le dosage optimal et a démontré que l'ingrédient est compétitif par rapport aux produits de référence.

Les équipes travaillent à développer une formulation conforme aux attentes réglementaires et industrielles. Les deux partenaires ont pour objectif de mettre un premier ingrédient sur le marché d'ici fin 2020.

Post-clôture : L'efficacité d'Hebelys® promue dans l'International Journal of Cosmetic Science¹⁴

L'International Journal of Cosmetic Science a publié les résultats d'une étude sur les bienfaits de l'extrait de *Sphingomonas hydrophobicum*, le principe actif d'Hebelys®, ingrédient cosmétique co-développé par DEINOVE et Greentech.

Une étude *in vitro* (sur peau reconstruite) et clinique (menée sur 24 femmes entre 60 et 70 ans pendant 56 jours) démontre l'efficacité réelle d'Hebelys® et apporte des pistes concrètes sur le mécanisme d'action de cet ingrédient innovant. L'effet de l'extrait de *Sphingomonas* a été évalué sur la sénescence cellulaire, ainsi que sur l'isotropie (relatif aux propriétés mécaniques de la peau). L'étude conclut que « l'extrait de *Sphingomonas* retarde le processus de vieillissement de la peau, en diminuant significativement la sénescence cellulaire, et potentialise les mécanismes permettant de restructurer la peau. De manière concomitante, l'extrait de *Sphingomonas hydrophobicum* a une influence positive sur l'estime de soi et l'humeur générale. »

Cette publication appuie le développement commercial d'Hebelys®, positionné sur le segment porteur du « positive aging ». Plusieurs industriels de la cosmétique ont confirmé leur intérêt et commandé des échantillons pour intégration dans leurs formulations.

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DU SEMESTRE

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le groupe DEINOVE a constaté 405 k€ de revenus d'exploitation sur le semestre, provenant essentiellement de la subvention d'exploitation reçue de Bpifrance au titre de l'étape-clé 1 du programme AGIR.

Sur ce même semestre, les dépenses opérationnelles ont atteint 6,6 m€, dont 82% en R&D. La variation nette des frais opérationnels entre les 1^{ers} semestres 2018 et 2019 s'élève à + 1.517 k€ (+30%). Elle provient principalement de la hausse de +1.423 k€ des coûts externes de R&D, laquelle s'explique majoritairement par l'avancement des prestations réalisées par les CRO qui

¹³ Communiqué du 11 juin 2019

¹⁴ Communiqué du 18 septembre 2019

accompagnent DEINOVE sur le projet DNV3837. Par ailleurs, la hausse de +174 k€ (+36%) des honoraires (principalement de brevets) a été compensée par une diminution des frais de personnel, pour un total de -194 k€ (-8%), avec des effectifs moyens semestriels de 60,2 équivalents temps plein en 2019 vs 62,1 en 2018.

RÉSULTAT NET

La perte nette consolidée du 1^{er} semestre s'élève à 5,4 m€. Elle intègre un résultat exceptionnel négatif de -49 k€, qui s'explique principalement par une charge de 60 k€ liée à l'amortissement accéléré suite à la sortie d'une immobilisation incorporelle.

Le résultat financier du 1^{er} semestre s'élève à -14 k€, et est principalement constitué du résultat des transactions que DEINOVE réalise sur ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité, pour un montant de -12 k€.

L'impôt sur les bénéfices comprend quasi exclusivement le Crédit Impôt Recherche. La créance du groupe au titre du 1^{er} semestre 2019 a été estimée à 1.141 k€ (contre 661 k€ au 1^{er} semestre 2018).

SITUATION FINANCIÈRE

Le financement des frais opérationnels du 1^{er} semestre 2019 a nécessité 6,7 m€ (hors dotations aux amortissements), auxquels sont venus s'ajouter des investissements en équipements de laboratoire (loyers de crédit-bail inclus) pour 0,3 m€, et des remboursements partiels (exclusivement sur la partie non conditionnée) d'aides concernant le projet Deinobiotics, et totalisant 0,1 k€. Sur le semestre, le groupe a par ailleurs levé 1,1 m€ par le biais de la ligne de financement en fonds propres mise en place en novembre 2018 avec Kepler Cheuvreux. De plus, le groupe a perçu 1,5 m€ d'avance remboursable et de subvention au titre du programme AGIR, ainsi que 2,5 m€ au titre du CIR 2017.

Au 30 juin 2019, la Position Financière Nette du groupe s'élevait à +1,9 m€ vs +3,9 m€ au 1^{er} janvier 2019, soit une variation nette de -2,0 m€ sur le semestre.

ÉVÉNEMENTS FINANCIERS POST-CLÔTURE

En juillet¹⁵, la Société a conclu avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund un accord relatif à un financement par voie d'émission d'obligations convertibles en actions (les "OCA") représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal maximum de 15 m€. L'émission de la première tranche, portant sur 2,2 m€, est intervenue simultanément à la signature du Contrat.

En août 2019, la société DEINOVE a par ailleurs perçu 1,6 m€ net de frais au titre du préfinancement du CIR 2018 mis en place avec Société Générale Factoring.

¹⁵ Communiqué du 9 juillet 2019

MONTPELLIER
26 SEPTEMBRE 2019
18H30 CEST



Il est aussi à souligner que la Société a perçu ses premiers revenus issus d'accords collaboratifs dans les ingrédients cosmétiques, et ce, de la part de trois sociétés éminentes dans le domaine.

ÉVOLUTION JURIDIQUE

Le 22 janvier 2019, l'Assemblée Générale de BIOVERTIS a approuvé la fusion transfrontalière entre DEINOVE, société absorbante et BIOVERTIS, société absorbée. Le 13 mars 2019, la fusion entre DEINOVE et sa filiale BIOVERTIS, détenue à 100%, a été finalisée. Cette fusion a une date d'effet rétroactive au 30 juin 2018.

Le rapport financier semestriel 2019 est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.deinove.com/fr/espace-investisseurs/centre-documentation/rapports-financiers>

À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française, leader de l'innovation radicale, qui entend contribuer à relever les défis que représentent la résistance aux antibiotiques et la transition vers un modèle de production durable pour les industries de la nutrition et de la cosmétique.

DEINOVE a développé une expertise unique et exhaustive dans le domaine des bactéries rares qu'elle sait décrypter, cultiver, optimiser pour en révéler les possibilités insoupçonnées et ainsi leur faire produire à l'échelle industrielle des molécules biosourcées aux activités d'intérêt. A cette fin, DEINOVE constitue et documente depuis sa création une réserve inégalée de diversité biologique qu'elle exploite grâce à une plateforme technologique unique en Europe.

DEINOVE se développe dans deux domaines d'activité :

- **ANTIBIOTIQUES, anti-infectieux de nouvelle génération** : un premier candidat-antibiotique est désormais en Phase II. La Société poursuit également l'exploration systématique de la biodiversité pour alimenter son portefeuille en nouveaux leads, s'appuyant notamment sur des partenariats avec bioMérieux et Naicons (Programme AGIR soutenu par Bpifrance).
- **BIOACTIFS, ingrédients actifs d'origine naturelle** avec la cosmétique comme premier marché et des potentiels en nutrition et en santé : DEINOVE commercialise déjà un premier actif innovant, un second en partenariat avec Greentech, tandis que deux autres sont en développement avec Oléos (Hallstar Group) et un troisième avec Dow. Elle mène également un programme en nutrition animale avec le Groupe Avril.

Au sein du parc d'activités Euromédecine situé à Montpellier, DEINOVE emploie 60 collaborateurs, essentiellement des chercheurs, ingénieurs et techniciens, et a déposé plus de 350 demandes de brevets à l'international. La société est cotée sur Euronext Growth® depuis avril 2010.

MONTPELLIER
26 SEPTEMBRE 2019
18H30 CEST



CONTACTS

Contacts investisseurs

Coralie Martin

Marketing, Communication et Relations investisseurs

Tél : +33 (0)4 48 19 01 60

coralie.martin@deinove.com

Contacts Presse

ALIZE RP

Caroline Carmagnol

Tél : +33 (0)6 64 18 99 59

deinove@alizerp.com

Visitez
www.deinove.com

ALDEI

EURONEXT
GROWTH

ELIGIBLE
PEA
PME